

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Lac-Sergent tenue le 27 mai 2011, à 17H30 à la Base de Plein Air 4 Saisons.

1. OUVERTURE

Étaient présents :

Monsieur le maire	Denis Racine
Messieurs les conseillers	Grégoire Dubé et François Garon

Absence motivée :
Johanne Tremblay-Côté, conseillère
Hélène D. Michaud, conseillère

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum et M. Denis Racine, maire, annonce que la séance est ouverte.

Assistent également à la séance, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Ouverture
 - 2 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 3 - Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
 4. **Résolutions**
 - 4.1 Rejet des soumissions pour services professionnels ENV-2011-02
 - 4.2 Appels d'offres pour services professionnels ENV-2011-05 –Élaboration d'un relevé sanitaire et d'un plan correcteur – approbation de la grille d'évaluation et de pondération des offres et formation du comité de sélection
 - 5 - **Période de questions portant uniquement sur les sujets discutés**
 - 6 - **Clôture de la séance**
 - 7 - **Levée de la séance**
-

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Denis Racine, maire, fait la lecture de l'ordre du jour.

II EST PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

11-05-115

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question.

4. RÉSOLUTIONS

4.1 Rejet des soumissions pour services professionnels ENV-2011-02

ATTENDU la demande de soumissions ENV-2011-02 pour le projet d'élaboration d'un relevé sanitaire et d'un plan correcteur pour les résidences en dehors des zones inondables;

ATTENDU que le mandat initial se doit d'être modifié afin de mieux correspondre aux besoins spécifiques de la Ville de Lac Sergent;

11-05-116

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

DE rejeter l'ensemble des soumissions déposées dans le dossier ENV-2011-02 pour l'élaboration d'un relevé sanitaire et d'un plan correcteur.

4.2 Appels d'offres pour services professionnels ENV-2011-05 –Élaboration d'un relevé sanitaire et d'un plan correcteur – approbation de la grille d'évaluation et de pondération des offres et formation du comité de sélection

ATTENDU QUE les articles les articles 573.1.0.1.1 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* exigent que lors d'une demande de soumission pour des services de professionnels supérieurs à 25 000 \$, un système de pondération et d'évaluation des offres soit mis en place;

ATTENDU QUE la loi exige la formation d'un comité de sélection d'au moins trois personnes, autres que des membres du conseil;

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder à un appel d'offres auprès de firmes d'ingénieurs concernant l'élaboration d'un relevé sanitaire sur le territoire de la Ville;

11-05-117

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres publiques afin d'obtenir des offres de services professionnels pour élaborer un relevé sanitaire et un plan correcteur et d'approuver le système d'évaluation et de pondération des offres joint à la présente résolution ainsi que l'estimé des coûts pour en faire partie intégrante;

ET D'AUTORISER la formation d'un comité de sélection composé de trois personnes autres que les membres du Conseil, afin d'analyser les soumissions déposées dans le cadre de l'appel d'offres de services professionnels ENV-2011-05.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS DISCUTÉS

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Denis Racine, maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-05-118

IL EST PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 18h15.

Certificats de crédits

Je, soussignée, Josée Brouillette, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce _____ (date)

Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière

Denis Racine
Maire

Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière